

Occ'azur

Tout savoir sur l'entretien des freins, disques et plaquettes

Le **freinage** sur une voiture est un élément de sécurité primordial qui nécessite un contrôle et un entretien régulier.

Quels sont les organes du freinage ?

Le disque de frein.

Le **disque de frein**, qui est solidaire du moyeu, est pincé par les *plaquettes* lors du **freinage** ce qui va engendrer le ralentissement de la vitesse de rotation de la roue par le frottement des plaquettes de frein sur le disque. Les **disques de freins** ont une durée de vie limitée, ils doivent être changés entre 100 000 et 150 000 kms selon votre type de conduite.

Les plaquettes

Ce sont les **plaquettes de freins** qui viennent pincer le *disque de frein* pour ralentir le mouvement des roues. Le frottement des plaquettes va engendrer leur usure sur le long terme. Ainsi lorsque vos *plaquettes sont usés* et que leur garniture vient à manquer, les plaquettes risquent d'endommager les disques par le frottement métal contre métal.

Vous devez **changer les plaquettes de freins** entre 30 000 et 40 000 kms, il est recommandé de faire vérifier fréquemment l'**usure des plaquettes de frein** afin de garantir leur bon fonctionnement.



Quels sont les signaux d'usure du freinage ?

- ▣ Le **niveau du liquide de frein** est bas
- ▣ La **pédale de frein** s'enfonce plus que d'habitude
- ▣ Votre **distance de freinage** n'est plus optimale
- ▣ Vous entendez des **bruits anormaux au freinage**....
- ▣

Comment préserver les freins ?

Quelques bonnes habitudes peuvent vous permettre de conserver un freinage en bonne santé :

- ▣ Eviter les brusques accélérations et les *freinages intempestifs*
- ▣ Dans la mesure du possible privilégier *l'usage du frein moteur*
- ▣ Faites contrôler fréquemment l'état des organes de freinage

En cas de doute vous pouvez interroger les ateliers de votre concession du Groupe Maurin pour une vérification du bon **état de vos freins** :



Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo #SeDéplacerMoinsPolluer